

Montant par prestation homogène	Signataire	Mesures de Publicité	Mise en concurrence	Pièces justificatives à conserver	Responsable de la conservation des pièces
Tout type d'achat (Fournitures, Services, Travaux, Prestations Intellectuelles ou Equipements scientifiques)					
> 144 000€ HT Procédures formalisées (hors travaux*)	Président ou DGS	BOAMP + JOUE + PLACE	Procédure formalisée : Réception des offres 30j minimum Rapport d'analyse Notification Bon de commande Publication d'un avis d'attribution	L'ensemble des pièces prévues par le Code des marchés	Service Marchés Publics
De 90 000€ HT à 143 999€ HT MAPA avec obligation publicité	Président ou DGS	BOAMP + PLACE + Marchésonline	Cahier des charges Rapport d'analyse Notification Bon de commande	DCE (dossier de consultation des entreprises) avis de publicité Rapport d'analyse AE notifié Bon de commande	Responsable de l'achat + Service Marchés Publics
De 25 000€ HT à 89 999€ HT MAPA avec pub adaptée	AE : Président ou DGS Bon de commande : Centre de Responsabilité Budgétaire (CRB : VPE, VPR, Ifé, BDL) + SO "missions VPE VPR" : DU, Dir Dép.	Contacteur au moins 3 fournisseurs par courrier, mail, fax	Lettres de consultation : 3 minimum accompagnées d'un cahier des charges et AE Rapport d'analyse Notification Bon de commande	Les demandes de devis Les devis Bon de commande	Responsable de l'achat + Service Marchés Publics
< 25 000€ HT achat gré à gré	Bon de commande : Service Opérationnel (SO administratif) + UO IFé	Principe du bon usage des deniers publics (guide de l'achat page 7)	Emission du bon de commande	Bon de commande	Responsable de l'achat

PLACE : Plateforme des achats de l'Etat - BOAMP : bulletin officielle des annonces de marchés publics - JOUE : journal officiel de l'union européenne - GFC : gestion financière et comptable - AE : acte d'engagement

*Le seuil des procédures formalisées pour les marchés de travaux est de 5 448 000 € HT,

La modification porte sur le seuil le plus élevé des prestations intellectuelles actuellement à 45k€ que l'on souhaite relever à 90k€ comme pour les achats de fournitures courantes et services, conformément à la réglementation.

